

CONSEIL MUNICIPAL DE THIZY LES BOURGS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 2022
À 20 heures à la Mairie Centrale

L'an Deux Mille Vingt-Deux et le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie centrale, sous la présidence de M. Martin SOTTON, Maire.

Etaient présents : Martin SOTTON, Joëlle GIRARDET, Pascal VIGNON, Nathalie LIONS, Cédric CHALON, Suzanne AUGUET, Michèle LONGERE, Denis REMONTET, Virginie VINCENT-PERROUD, Bernard PEILLON, Jacqueline BERTHIER, Alain COTTIN, Pascale BILLET, Alexandre PROTON, Elisabeth PLAGNAL, Gabriel DEZAYE, Jean-Luc FRANCOIS, Nicole COLUSSI, Angelo ROMANO, Christelle FABRE, Magali CHERPIN, Aurélie CHUZEVILLE, Bénédicte CHIROL, Mohamed HADJAB, Jean-Michel MICHELOT

Absents excusés : Alexandre BOUDOT pouvoir à Cédric CHALON, Matthis CATTO, Anne REYMBAUT pouvoir à Jean-Michel MICHELOT,

Absent : Edouard BOST

Secrétaire de séance : Pascale BILLET

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

A la question posée par le Maire, aucun autres des Conseillers Municipaux présents n'ayant d'observations à formuler sur la rédaction du compte-rendu de la séance du 4 avril 2022, celui-ci est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

LES RAPPORTS

↳ Décision modificative n°1 – Exercice 2022

Budget annexe « Commerces Mardore »

Conformément à la législation en vigueur les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur la modification budgétaire suivante :

↳ Section de fonctionnement

CHAP	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	DEPENSES	RECETTES
TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT AVANT MODIFICATION			62 805,06 €	62 805,06 €
Chapitre 042				
042	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	138 800,15 €	
042	6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	650,00 €	
Chapitre 77				
77	774	Subventions exceptionnelles		24 450,15 €
77	775	Produits des cessions d'immobilisations		115 000,00 €
TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT APRES MODIFICATION			202 255,21 €	202 255,21 €

↳ Section d'investissement

CHAP	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	DEPENSES	RECETTES
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT AVANT MODIFICATION			89 477,77 €	89 477,77 €
Chapitre 040				
040	2131	Bâtiments		138 800,15 €
040	281751	Installations complexes spécialisées		650,00 €
Opération 103 : Commerce multi service				
21	2157	Réseaux câblés	139 450,15 €	
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT APRES MODIFICATION			228 927,92 €	228 927,92 €

Extinction de créances irrécouvrables

Il est précisé qu'en vertu des dispositions réglementaires, le recouvrement des créances relève de la compétence du comptable public. Il doit procéder aux diligences nécessaires à cette fin.

Lorsque les procédures engagées n'ont pu aboutir au paiement de ces créances, celles-ci sont déclarées irrécouvrables et font l'objet d'une écriture en perte comptabilisée à l'article « 6541 Créances admises en non-valeur » ou à l'article « 6542 Créances éteintes » à l'appui de la décision du conseil municipal.

Dans le cadre de l'apurement périodique entre l'ordonnateur et le comptable public, le Trésorier Payeur de Tarare a proposé l'extinction d'un certain nombre de créances concernant les exercices allant de 2017 à 2019. Contrairement à l'admission en non-valeur, cette opération éteint définitivement la dette du redevable. Les procédures permettant la récupération des sommes en cause sont donc stoppées.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **éteint** les créances irrécouvrables des exercices 2017 à 2019 pour 696,00 € qui s'établissent comme suit :

Exercice	N° titre	Nature de la créance	Montant restant à recouvrer
2017	1243	Cantine scolaire	28,00 €
2018	163	Cantine scolaire	92,00 €
2018	182	Cantine scolaire	60,00 €
2018	202	Cantine scolaire	76,00 €
2019	71	Cantine scolaire	68,00 €
2019	221	Cantine scolaire	68,00 €
2019	317	Cantine scolaire	48,00 €
2019	514	Cantine scolaire	64,00 €
2019	719	Cantine scolaire	48,00 €
2019	930	Cantine scolaire	72,00 €
2019	1173	Cantine scolaire	72,00 €
Total général			696,00 €

précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2022 à l'article 6542 « Créances éteintes », **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Cessions de biens communaux – Réintégration à l'inventaire

Monsieur le Maire rappelle la vente de divers biens communaux.
Les actes de vente sont à ce jour signés.

Il convient à présent d'effectuer les opérations d'ordre comptable constatant notamment la sortie de ces biens à l'inventaire. Il est précisé que ceux-ci ne sont pas présents à l'état d'actif tenu par le Trésorier Payeur et par la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal d'autoriser la réintégration de ces biens tel que proposée ci-dessous :

Référence du bien	Adresse du bien	Valeur	Imputations	
Parcelles AD 86 / AD 88	Cocogne – Thizy	1,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle AI 224	La Forêt – Bourg de Thizy	1 484,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle AI 225	La Forêt – Bourg de Thizy	287,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle 025 AP 225	La Condemine – Bourg de Thizy	1 200,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle 025 AP 232	La Condemine – Bourg de Thizy	25 270,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle 025 AD 788	La Platière – Bourg de Thizy	9 231,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle 025 AD 787	La Platière – Bourg de Thizy	4 267,00 €	c/1021	c/2111
Parcelle 041 B 377	La Parelle – La Chapelle de Mardore	95,00 €	c/1021	c/2111

Le Conseil Municipal, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Trésorier Payeur à procéder à la réintégration des biens tels que présentés ci-dessus.

↳ Cessions de 2 véhicules – La Nouvelle Aide

Monsieur le Maire rappelle le transfert de compétence entre la commune et l'Association La Nouvelle Aide à compter du 1^{er} janvier 2022 concernant le service de portage de repas à domicile.

Afin de donner tous les moyens nécessaires à l'association pour la bonne continuité du service actuellement mis en place, il est proposé de céder, indépendamment, à l'euro symbolique les deux véhicules communaux précédemment dédiés à ce service.

Les véhicules concernés sont les suivants :

- Renault KANGOO immatriculé BX 774 LK
- Dacia DOKKER immatriculé DL 165 VC

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **autorise** la cession à l'euro symbolique de chacun des véhicules communaux dédiés au service de portage de repas à domicile, **autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

↳ Aides à l'Habitat

La convention ANAH relative à l'amélioration de l'Habitat dans le cadre du projet Centre-bourgs, fixe notamment les modalités de la participation communale pour les travaux de ravalement de façade et de rénovation énergétique.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** les dossiers de demandes de subventions instruits par les services de la COR pour l'attribution des aides de la commune de Thizy les Bourgs :

↳ Opération « Revitalisation des centres-bourgs »

Bénéficiaire	Montants des travaux TTC	Statut et type d'aide	Travaux	Aide ANAH	Aide Départ.	Prime Rénov	CEE	Aide COR	Aide Comm.	Subv. Totale
M. Bruno CARE	19 000,00 €	Propriétaire occupant	Chaudière à granulés ECS Chaudière mixte bois			8 601,50 €		3 200,00 €	1 600,00 € Périmètre de dévelop.	13 401,50 €
Mme Isabelle BAYERON	20 164,65 €	Propriétaire occupant	Chaudière à granulés					1 000,00 €	500,00 € Périmètre de dévelop.	1 500,00 €
Mme Marie-Thérèse PLASSE	22 713,49 €	Propriétaire occupant	VMC simple flux Chaudière à granulés	2 883,00 €			4 000,00 €	2 667,00 €	1 333,50 € Périmètre de dévelop.	10 883,50 €
Mme Marie-Thérèse PLASSE	8 688,98 €	Propriétaire occupant	Monte escalier					576,60 €	288,30 € Périmètre de dévelop.	864,90 €
M. Alain BEROUUD	12 451,71 €	Propriétaire occupant	Isolation rampants ouate de cellulose, pare vapeur Isolation du planche bas fibre de bois, pare vapeur Chaudière condensation gaz	6 798,00 €	500,00 €			1 331,50 €	1 331,50 € Périmètre de revival.	9 961,00 €

↳ Opération « Massif Central »

Bénéficiaire	Adresse	Montants des travaux TTC	Statut et type d'aide	Travaux	Aide COR	Aide Comm.	Subv. Région Bonus CAR	Subv. Totale
M. Julien BRUN	69240 THIZY LES BOURGS	16 864,97 €	Propriétaire occupant	Menuiseries PVC VMC Double flux	1 833,00 €	916,50 € Périmètre de dévelop.		2 749,50 €

↳ Opération « Ravalement de façades »

Bénéficiaire	Adresse	Montants des travaux TTC	Statut et type d'aide	Surface en m ²	Montant au m ²	Aide COR	Aide Comm.	Subv. Totale
M. et Mme François BURNICHON	69240 THIZY LES BOURGS	12 439,50 €	Propriétaire occupant	200 m ²	4 €	800,00 €	3 362,75 €	4 162,75 €
Mme Véronique GUERIN	69240 THIZY LES BOURGS	6 701,06 €	Propriétaire occupant	39,7 m ²	7 €	277,90 €	3 072,63 €	3 350,53 €
M. Robert FILLON	69240 THIZY LES BOURGS	10 207,12 €	Propriétaire bailleur	150,4 m ²	7 €	1 052,80 €	3 947,20 €	5 000,00 €
M. Alexandre BELUZE	69240 THIZY LES BOURGS	5 078,70 €	Propriétaire occupant	107 m ²	4 €	428,00 €	2 111,35 €	2 539,35 €

↳ Adhésion au service commun / mutualisé « assistance à la passation des marchés publics »

La Commune a été saisie par la COR pour proposer l'adhésion au service commun d'assistance à la passation des marchés publics
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-4-2 ;
Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien ;
Vu le schéma de mutualisation adopté par la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien le 14 décembre 2015 ;
Vu la délibération n° COR 2015-407 du Conseil de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien du 14 décembre 2015 portant visa préfectoral du 18 décembre 2015 relative à la tarification applicable au service commun « Assistance à la passation des marchés publics » ;
Vu la délibération n° COR 2017-243 du Conseil de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien du 21 septembre 2017 portant visa préfectoral du 6 octobre 2017 relative à la tarification complémentaire applicable au service commun « Assistance à la passation des marchés publics » ;
Vu la délibération n° COR 2018-360 du Bureau de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien du 19 décembre 2018 portant visa préfectoral du 21 décembre 2018 relative à l'évolution des tarifs du service mutualisé des marchés publics ;

Considérant l'intérêt d'adhérer au service commun afin d'aboutir à une gestion rationalisée,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** l'adhésion au service commun : mutualisé « Assistance à la passation des marchés publics » proposé par la COR, **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion ainsi que tout document afférent à cela.

↳ Adhésion au service mutualisé COR – Conseil en Energie Partagé – Econome de flux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien a mis en place un service de Conseil en énergie partagé – économe de flux (CEP-EF) à destination des 31 communes de l'EPCI.
Ce service vise à partager un conseiller en énergie partagé – économe de flux (CEP-EF) entre plusieurs communes n'ayant pas les ressources suffisantes pour s'en doter en interne.

L'objectif est de permettre à la commune de mener une politique énergétique maîtrisée : bâtiments, éclairage public, etc.

Le CEP-EF est porté par la COR au travers du service « Politiques contractuelles et développement durable », en partenariat avec l'ALTE 69 qui anime et coordonne le réseau des CEP-EF à l'échelle du Rhône.

La commune peut adhérer au service proposé par la COR en signant avec elle la convention jointe à ce présent rapport et qui définit les engagements de chacune des parties. Le CEP-EF assure les missions décrites à l'article 3 de ladite convention.

En synthèse, le service CEP-EF comprend 2 niveaux d'intervention :

↳ une mission socle :

- une analyse fine des données énergétiques grâce à la plateforme des gestions ADVIZEO ;
- une présentation de l'état des lieux énergétique de la commune et les pistes d'améliorations énergétiques et un accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée ;
- un accompagnement aux changements des comportements.

↳ des missions complémentaires optionnelles :

- un rapport d'analyse complet d'un bâtiment comprenant :
 - un état de lieux de l'existant ;
 - une approche thermique du bâtiment ;
 - des préconisations de travaux chiffrés ;
 - un estimatif des aides financières mobilisables
- un plan pluriannuel d'investissement ;
- un rapport d'opportunité de mise en place d'une énergie renouvelable ;
- un accompagnement au recrutement d'un maître d'œuvre si nécessaire et/ou l'élaboration des pièces techniques (DCE, CCTP, DPGF...) ;
- une assistance technique (analyse des offres, participation du suivi de chantier, pré réception des travaux...) ;
- un accompagnement à la mise en place de Contrat d'exploitation/maintenance pour les chaufferies ;
- une analyse plus fine d'un ou plusieurs bâtiments grâce aux objets connectés ADVIZEO ;
- un accompagnement à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

L'adhésion annuelle au service pour la commune s'élève à 0,5 €/habitants pour accéder à la mission socle. Cette mission socle comprend également l'accès de 20 bâtiments au logiciel ADVIZEO.

Monsieur le Maire indique qu'en complément de l'offre de base de la COR, la commune peut, à ses frais, faire suivre par cet outil d'autres bâtiments.

Les missions complémentaires seront gratuites et disponibles à la carte sur demande de la commune en fonction des disponibilités du CEP-EF et de l'ALTE 69.

L'adhésion au service CEP-EF simplifie la gestion des subventions attribuées à la commune dans le cadre de l'AMI SEQUOIA dont la COR est relais auprès du SYDER.

Il est précisé que l'adhésion est faite pour une durée de 3 ans renouvelable.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **approuve** l'adhésion au service de Conseil en énergie partagé/économe de flux de la COR, **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention telle qu'annexée, **autorise** Monsieur le Maire à engager toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

↳ Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément au Code de l'Énergie, les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés depuis le 1^{er} janvier 2016, pour les ex-tarifs « Jaunes » et « Verts » dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

Depuis la Loi Énergie Climat adoptée et publiée au Journal Officiel du 9 novembre 2019 conformément à la directive européenne du 5 juin 2019 sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, organise la fin des Tarifs réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour les consommateurs finaux non domestiques, tarifs correspondant aux contrats de fourniture d'électricité d'une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.

En conséquence au 1^{er} janvier 2021, seuls les clients domestiques et les clients non domestiques employant moins de 10 personnes et le chiffre d'affaire, les recettes ou le total du dernier bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros, seront encore éligibles aux TRV.

Dans ce contexte, la constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SYDER. Ce groupement est à même d'apporter aux pouvoirs adjudicateurs une réponse à ces nouvelles dispositions réglementaires en leur permettant de se mettre en conformité avec la loi, en optimisant leur procédure de mise en concurrence.

Le groupement sera ouvert aux communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) du périmètre du SYDER. Le groupement couvre l'ensemble des contrats des établissements publics, y compris ceux qui ne sont pas soumis à une obligation de mise en concurrence dans le cadre des TRV.

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 à L2113-8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention constitutive du groupement de commande pour l'achat d'électricité et de services associés ;

Le coordonnateur de groupement sera le Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER). Il sera chargé d'organiser, dans le respect du droit des Marchés Publics, l'ensemble des opérations de sélection d'un ou plusieurs prestataires afin de répondre aux besoins exprimés par les membres du groupement.

Le coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les accords-cadres ou les marchés qu'il conclut ; chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de la bonne exécution.

En outre le coordonnateur est chargé de conclure les avenants aux accords-cadres et marchés passés dans le cadre du groupement.

La Commission d'Appel d'Offre du groupement sera celle du coordonnateur du groupement, le SYDER.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **accepte** les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, **autorise** l'adhésion de la commune au groupement de commandes à intervenir ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés, **autorise** Monsieur Le Maire à signer la convention de groupement et toutes autres pièces nécessaires, **autorise** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Thizy les Bourgs

↳ Chantiers d'été – Année 2022 – Participation financière auprès du Centre Social de Thizy les Bourgs

Depuis maintenant plusieurs années, la commune de Thizy les Bourgs s'associe au Centre Social dans le cadre des chantiers d'été. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de 16 et 17 ans résidant sur la commune Le principe de ce dispositif est une découverte du monde du travail avec un aspect citoyen.

Les chantiers proposés sont variés et peuvent concerner différentes missions à vocation sociale ou environnementale : entretien des espaces de jeux, mission auprès des enfants, participation à l'amélioration du cadre de vie...

Ces jeunes sont encadrés par l'animateur du Comité d'Animation du Centre Social mais également par des agents communaux.

Il est proposé de reconduire ce partenariat et de fixer la participation de la commune à 20 € par jour et par jeunes. Pour l'été 2022, le centre social a procédé au recrutement de 16 personnes qui effectueront chacune 10 jours de travail rémunérés sur la base de 20 € la journée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **accepte** la reconduction de ce partenariat pour l'été 2022, **acte** le principe d'une participation financière dans le cadre d'une subvention exceptionnelle au centre social à hauteur maximale de 3 200 €, **autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier et lui donner tous pouvoirs à cet effet.

↳ Chéquiers jeunes

Il est rappelé la mise en place d'un « chéquier jeunes » à destination des jeunes âgés de 11 à 20 ans domiciliés sur la commune de Thizy les Bourgs venant se substituer au précédent dispositif « Pass'Clic ».

Ce nouveau dispositif entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2022. Il comprend plusieurs offres dont certaines nécessitent la participation financière de la commune et plus particulièrement :

- la participation à hauteur de 10 € pour la souscription d'une adhésion à une association ;
- deux places de cinéma d'une valeur de 6 € chacune ;
- un abonnement à la bibliothèque pour les jeunes à partir de 16 ans d'une valeur de 3 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **accepte** la prise en charge financière des offres proposées ci-dessus à savoir :

- la participation à hauteur de 10 € pour la souscription d'une adhésion à une association : cette participation sera versée directement à l'association sur présentation du chèque correspondant ;
- 2 places de cinéma d'une valeur de 6 € chacune par chéquier : remboursement auprès du gestionnaire du cinéma AGORA sur présentation des chèques correspondants ;
- un abonnement à la bibliothèque pour les jeunes à partir de 16 ans d'une valeur de 3 € : remboursement auprès de la régie « Bibliothèque » initiée par la commune.

autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la l'application de cette décision.

↳ Attribution d'une subvention à caractère ponctuel – Sou des Ecoles de Marnand

Suite au Conseil d'école d'avril, nous sommes saisis d'une demande de subvention à caractère ponctuel à laquelle il convient de répondre :

Les 3 classes de l'Ecole de Marnand sont concernées par une sortie scientifique au Lab 71 à Dompierre les Ormes. Ce projet comprend deux animations encadrées par un intervenant par classe pour les 2 classes élémentaires et une animation avec intervenant pour la classe de maternelle. Une visite des expositions avec manipulation possible est également incluse l'après-midi pour les plus petits.

Le montant de cette sortie s'élève à 1240.50 € transport et intervenants compris ce qui revient à 24.09 € par élève. Conformément à la décision prise lors du dernier Conseil d'école, une participation financière sera demandée aux familles.

Il est proposé d'attribuer à l'association **Sou des Ecoles de Marnand** une subvention exceptionnelle de **200 €**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **attribue** une subvention de 200,00 € à l'association SOUTIEN DES ECOLES DE MARNAND

↳ Attribution d'une subvention – Solidarité Femmes Beaujolais

Afin de poursuivre le partenariat et soutenir l'action de « Solidarité Femmes Beaujolais » sur la commune, il est proposé au Conseil municipal, comme il est prévu dans la convention signée en 2021, d'accorder une subvention de fonctionnement de **500 €** à cette association qui lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **attribue** une subvention de 500,00 € à l'Association Solidarité Femmes Beaujolais, **précise** que les crédits sont inscrits au budget principal 2021, chapitre 65, nature, 6574, fonction 025.

↳ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Comité des fêtes de Marnand

Le Comité des fêtes de Marnand sollicite la Commune pour une subvention exceptionnelle de 2500 euros afin de contribuer au financement du feu d'artifice organisé le 13 juillet prochain dans le cadre de la fête " les grillades de Marnand ".

En cette année de reprise des manifestations dans un cadre normal après deux ans de Covid, il est important d'accompagner plus fortement, les associations qui ont des projets de plus grande envergure dans nos villages.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer au Comité des fêtes de Marnand une subvention exceptionnelle de 2 500 € pour l'organisation cette manifestation. Le versement de la subvention sera bien entendu conditionné au fait que l'artificier soit en mesure de s'approvisionner en produits pyrotechniques pour réaliser le feu d'artifice.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité **attribue** une subvention exceptionnelle de 2 500 € à l'association « Comité des Fêtes de Mardore » pour l'organisation d'un feu d'artifice le 13 juillet 2022, **précise** que les crédits ont été inscrits au budget primitif principal 2022, article 6574, fonction 025

↳ Plan Local d'Urbanisme – actualisation du PLU pour des projets présentant un intérêt général pour la collectivité

Le Plan Local d'Urbanisme de Thizy les Bourgs a été approuvé par le Conseil Municipal le 16 juillet 2018 et a fait l'objet de plusieurs procédures d'actualisation partielle depuis cette date.

Monsieur le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme est doté d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire (PADD), ce PADD met en exergue plusieurs priorités majeures pour le territoire, à savoir :

- Axe 1 : Définir un projet urbain qualitatif qui marque spatialement le regroupement des 5 anciennes communes
- Axe 2 : Poursuivre le redéveloppement économique au travers des activités et du commerce
- Axe 3 : Préservation de l'agriculture, du paysage et de l'environnement en accord avec les grands principes définis dans la loi Montagne
- Axe 4 : Mise en place d'une politique volontariste dans le cadre de la transition énergétique

Aujourd'hui le dynamisme général observé sur la commune, que ce soit sur le plan économique, mais aussi en terme de constructions pour de l'Habitat, se traduit par plusieurs demandes. Monsieur le Maire souligne qu'il y a lieu de satisfaire ces demandes dès lors que celles-ci respectent les grands principes de notre document d'urbanisme.

Monsieur le Maire propose tout d'abord d'expertiser toutes les demandes pouvant impacter les prescriptions du PLU, dans un second temps des procédures d'actualisation partielle du PLU seront engagées.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à mener toutes les investigations pour mener à bien ces démarches nécessaires pour maintenir l'attractivité du territoire, **autorise** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier, **autorise** Monsieur le Maire à mandater toute dépense relative à ce dossier, **dit** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, d'un affichage en mairie durant un mois ainsi que des mesures de publicité réglementaires.

↳ Mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'art 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Ainsi, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs afin de prendre en compte, les évolutions de carrières, les départs et les arrivées d'agents communaux.

↳ **Suppression de postes :**

FILIERE ADMINISTRATIVE

1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet

1 poste d'adjoint administratif à temps non complet 17h30

FILIERE TECHNIQUE

1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet

1 poste d'agent de maîtrise à temps complet

1 poste d'adjoint technique à temps non complet 20h

↳ **Création de postes :**

FILIERE TECHNIQUE

1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à la majorité absolue avec 26 voix « pour » et 1 « abstention », **adopte** les modifications du tableau des effectifs.

📁 Décisions du Maire prises au titre de l'article L2122-22 et suivants du CGCT

📁 Location des biens communaux :

- Bail de location d'un garage « Rue Christorée » entre la commune et Monsieur Christophe VINCENT à compter du 1^{er} juillet 2022.
- Avenant au bail commercial entre la commune et Monsieur Christophe DUDU, gérant du commerce multi-services « Le Mardoret » à compter du 1^{er} juillet 2022 : modification de l'acompte mensuel au titre des charges relatives à la fourniture de gaz, chauffage et eau chaude.

📁 Renouvellement et vente des concessions dans les cimetières :

Commune déléguée de Bourg de Thizy :

- Acquisition d'une case columbarium n° 22 : Famille BERERD pour une durée de 15 ans
- Acquisition d'une concession n° 1340 : Famille CHASSIGNOL pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 1339 : Famille DUCHARNE pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 1074 : Famille PELLETIER pour une durée de 15 ans
- Acquisition d'une cave urne n° 1254-2 : Famille GARBY pour une durée de 30 ans

Commune déléguée de Thizy :

- Acquisition d'une concession n° 179 : Famille DOUSPIS pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 716 : Famille BONNARD pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 986-987 : Famille BONNARD pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 812 : Famille CRETIN pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 1146 : Famille BONNARDOT pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 887 : Famille CHABERT pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 269 : Famille DELMOTTE pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 1118 : Famille FARGE pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 594 : Famille BOISSEAU pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 595 : Famille VERCHERE pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 849 : Famille ROYER pour une durée de 15 ans
- Renouvellement concession n° 382 : Famille POIZAT pour une durée de 30 ans

Commune déléguée de Mardore :

- Acquisition d'une concession n° 307 : Famille BERJAT pour une durée de 30 ans
- Acquisition d'une concession n° 469 : Famille MONTIBERT pour une durée de 30 ans

Commune déléguée de Marnand :

- Renouvellement concession n° 153 : Famille MUZEAU pour une durée de 30 ans
- Renouvellement concession n° 152 : Famille DESPIERRE pour une durée de 15 ans

📁 Remboursement de sinistres :

Assurances/Tiers	Sinistres	Remboursements
Groupama	Sinistre 2022-08 : Bris de glace – Véhicule immatriculé 23BHA69	338,84 €

📁 Sous-traitants de marché :

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	OBJET DE L'AVENANT	MONTANT DE LA SOUS-TRAITANCE	MONTANT DU MARCHÉ HT
Marché de voirie 2019-2022	EIFFAGE	Sous traitant : SOLMARK	1778,10 € HT	1940,10 € HT

📁 Notification de Marchés :

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	DATE DE LA NOTIFICATION	DUREE DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ HT
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 5 : VRD EIFFAGE Route Centre Est 69240 THIZY LES BOURGS	02/05/2022	24 mois	103 568,55 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 6 : Gros Œuvres DURON 69470 COURS	02/05/2022	24 mois	233 967,22 €

Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 8 : Façades SARL GIRARDET 69240 THIZY LES BOURGS	02/05/2022	24 mois	204 000,73 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 9 : Métallerie ETS CHERPIN 69550 ST JEAN LA BUSSIÈRE	02/05/2022	24 mois	118 792,90 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 11 : Plâtrerie peinture FOREZ DECORS 42600 CHAMPDIEU	02/05/2022	24 mois	195 896,68 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 12 : Sols souples AUBONNET et Fils 69470 COURS	02/05/2022	24 mois	33 500,00 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 13 Carrelages faïences MICHELLAND Maçonnerie 69550 ST JEAN LA BUSSIÈRE	02/05/2022	24 mois	12 082,70 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 14 Chauffage plomberie DARPHIN 69470 COURS	02/05/2022	24 mois	97 925,09 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 15 : Electricité THEVELEC 69240 THIZY LES BOURGS	02/05/2022	24 mois	101 998,40 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 16 : Ascenseur LOIRE ASCENSEURS 42100 ST ETIENNE	02/05/2022	24 mois	31 900,00 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 7 : Planchers bois CHAMPALLE et Fils 69240 ST VINCENT DE REINS	09/05/2022	24 mois	40 179,94 €
Réhabilitation d'une ancienne école en locaux socio culturels Tranche 2	Lot 10 : Menuiseries inté. DURIER BOURRASSAUD 69470 COURS	09/05/2022	24 mois	99 285,51 €

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	DATE DE LA NOTIFICATION	DUREE DU MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ HT
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 1 : Gros œuvres LT MACONNERIE 71170 CHAUFFAILES	09/05/2022	3 mois	18 820,91 €
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 2 Plâtrerie peinture VP CONCEPT 69240 THIZY LES BOURGS	09/05/2022	3 mois	12 180,50 e
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 3 : Menuiseries inté. A.THEVENOUX Menuiserie 69470 COURS	09/05/2022	3 mois	11 051,30 €
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 4 : Revêtements intérieurs MICHELLAND Maçonnerie 69550 ST JEAN LA BUSSIÈRE	09/05/2022	3 mois	14 755,00 e
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 5 : Serrurerie OKKENE 69410 CHAMPAGNE AU MT d'OR	09/05/2022	3 mois	23 986,00 €
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 6 : Menuiseries ext. ETS CHERPIN 69550 ST JEAN LA BUSSIÈRE	09/05/2022	3 mois	4 760,00 €
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 7 : Electricité THEVELEC 69240 THIZY LES BOURGS	09/05/2022	3 mois	10 785,86 €
Travaux de mise en accessibilité des locaux communaux de Thizy les Bourgs	Lot 8 : Plomberie LEPINE FRERE et Fils 69470 COURS	09/05/2022	3 mois	21 632,77 €

↳ Devis :

Référence	Tiers	Objet	Date	Montant TTC
2022000153	PF SANTI	EXHUMATION ET REDUCTION CONCESSION OVIZE MONTASTIER 179	01/04/2022	420,00 €
2022000154	ABS COMMUNIC	PANNEAUX BALISAGE MAISON MEDICALE	04/04/2022	123,60 €

2022000155	K3D	ECHENILLAGE	04/04/2022	1 080,00 €
2022000156	BUFFIN GARAGE	REPLACEMENT JANTES ET PLAQUETTES DE FRAINS RENAULT MASCOTT 23-BHA-69	07/04/2022	2 442,74 €
2022000157	JL SYSTEMS	INSTALLATION POSTE TELEPHONIQUE DANS BUREAU CONSEILLER NUMERIQUE	07/04/2022	388,80 €
2022000158	THEVELEC	DEPANNAGE ALARME INCENDIE CINEMA	07/04/2022	397,82 €
2022000159	TRONCY FLORE-01	REVISION ET REPARATION MATERIEL CTM	07/04/2022	625,33 €
2022000160	TRONCY FLORE-01	FOURNITURE MACHINE DE DESHERBAGE TERRAZZA POUR TROTTOIRS	08/04/2022	4 237,20 €
2022000161	ELAN CITE	FOURNITURE FIGURINE VOIRIE DEVANT ECOLE MARDORE	08/04/2022	1 058,40 €
2022000162	EIFFAGE	TRAVAUX DE VOIRIE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE 14 AMENAGEMENTS DE SECURITES DIVERS CARREFOURS THIZY	08/04/2022	2 328,12 €
2022000163	C3RB INFORMATIQ	FOURNITURE DE 100 CARTES POUR BIBLIOTHEQUES CTLB	08/04/2022	336,00 €
2022000164	SEALIFT	TRAVAUX SUR ASCENSEUR PASSRELLE POUR INSTALLATION BARRIERE CELLULE TTE HAUTEUR	08/04/2022	1 183,20 €
2022000165	OSEAT	CONTRAT ENTRETIEN ANNUEL ESPACES VERTS THIZY	08/04/2022	24 351,84 €
2022000166	RVR	CAMPAGNE PUBLICITAIRE POUR CRITERIUM DAUPHINE	08/04/2022	1 730,00 €
2022000167	DAMET C	FOURNITURE DE 15 PLATEAUX REPAS POUR THEATRE 14.04 BGTH	12/04/2022	157,50 €
2022000168	MANUTAN COLLECT	FOURNITURE DE 2 POSTES CD ET 20 NATTES DE GYM POUR ECOLE MATERNELLE BGTH	12/04/2022	404,40 €
2022000170	COR	FOURNITURE DE 2 COMPOSTEURS POUR ECOLES PRIMAIRES M.OVIZE ET CHATEAU	14/04/2022	40,00 €
2022000171	BERGER LEVRAULT	CLIENT 341809-FOURNITURE D UNE ECHARPE TRICOLERE POUR MAIRE ADJOINT THIZY	14/04/2022	79,06 €
2022000173	AUTO PNEUS 4X4	REPLACEMENT 2 PNEUS RENAULT MASCOTT 23-BHA-69	15/04/2022	226,01 €
2022000174	AUTO PNEUS 4X4	REPLACEMENT 4 PNEUS RENAULT MASCOTT 3128-YL-69	15/04/2022	488,26 €
2022000175	PONTILLESERRURE	REPLACEMENT PANNEAU GRILLAGE STADE CHABOUX	15/04/2022	590,40 €
2022000176	PHARMACIE CENTR	TROUSSES PPMS ECOLE MATERNELLE THIZY	20/04/2022	7,14 €
2022000177	DEVELAY	146 8282 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE MAT THIZY	20/04/2022	80,93 €
2022000178	DEVELAY	146 8306 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE MAT THIZY	20/04/2022	65,97 €
2022000179	LOCAMUC PARTEO	PLAQUE VIBRANTE DU 14 AU 18-04-2022	20/04/2022	129,60 €
2022000180	GRAIL	REINITIALISATION CAMION BONETTI DM-549-FT	20/04/2022	327,00 €
2022000181	LETANG	DEPART DES CM2 - CALCULATRICES COLLEGE	21/04/2022	284,90 €
2022000182	LETANG	DEPART DES CM2 - CALCULATRICES COLLEGE	20/04/2022	284,90 €
2022000183	CROZET MECANIQUE	REPARATION TRACTEUR FENDT 410	26/04/2022	1 397,02 €
2022000184	SIDER	POIGNEE DE PORTE BOULODROME THIZY	29/04/2022	27,30 €
2022000185	DA COSTA Casimi	FOURNITURE ET POSE DE 3 BRISES SOLEIL POUR FOYER DES ANCIENS THIZY	26/04/2022	4 428,00 €
2022000186	ALPES CONTROLES	MISSION ATTEST REGLES ACCESSIBILITE SALLE DES FETES ET MEDIATHEQUE TH	26/04/2022	420,00 €
2022000187	ALPES CONTROLES	MISSIONATTEST RESPECT ACCESSIBILITE SALLE DES SPORTS MARDORE	26/04/2022	420,00 €
2022000188	ALPES CONTROLES	MISSION CONTROLE TECHNIQUE POUR TRAVAUX ACCESSIBILITE CINEMA THIZY	26/04/2022	1 740,00 €
2022000189	VIADUC PRINT	FOURNITURE DE 500 CHEQUIERS	28/04/2022	1 188,00 €
2022000190	SOCOTEC	CONTROLES REGLEMENTAIRES SSI	28/04/2022	864,00 €
2022000191	SOCOTEC	CONTROLES REGLEMENTAIRES INSTALLATION DE GAZ	28/04/2022	1 080,00 €
2022000192	SOCOTEC	CONTROLES REGLEMENTAIRES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	28/04/2022	4 296,00 €
2022000193	SOCOTEC	CONTROLES REGLEMENTAIRES ASCENSEURS	28/04/2022	1 296,00 €
2022000194	LOCAMUC PARTEO	NACELLE 20 M LE 26-04-2022	29/04/2022	178,20 €
2022000195	SBG	DERATISATION ANNUEL AVEC 2 PASSAGES	02/05/2022	4 968,60 €
2022000196	SRCI	CERTIFICAT DE TELESERVICE POUR DEMATERIALISATION 2022.2023	02/05/2022	258,00 €
2022000197	CAP SECURITE	DEPLACEMENT DU PC DE SUPERVISION VIDEOSURVEILLANCE	02/05/2022	720,00 €
2022000198	THEVELEC	CONTRAT ENTRETIEN ET MAINTENANCE CLIMATISATION MAIRIE TH CTM CINEMA	02/05/2022	588,60 €
2022000199	CAP SECURITE	REPLACEMENT DU SERVEUR VIDEOPROTECTION	03/05/2022	11 669,11 €
2022000200	BUFFIN GARAGE	FILETAGE ROTULE BALAYEUSE	04/05/2022	58,10 €
2022000201	PAREDES	FOURNITURE DE PRODUITS D ENTRETIEN MAI	04/05/2022	2 599,28 €
2022000202	EATON-COOPER SE	CONTRAT DE MAINTENANCE SSI ECM BIBLIO SALLE MARNAND	05/05/2022	864,00 €

2022000203	LOCAMUC PARTEO	LOCATION CAMION NACELLE 05.05.2022	06/05/2022	178,20 €
2022000204	VEDITEX	FOURNITURE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES DE TRAVAIL POUR PERSONNEL SERVICE TECHNIQUE	10/05/2022	4 535,96 €
2022000205	PROTECTION CIVI	DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR CRITERIUM DU DAUPHINE	10/05/2022	168,00 €
2022000206	GK PRO UNIFORM	FOURNITURE GYROLED AEROSOL MENOTTES BATON	10/05/2022	1 309,00 €
2022000207	LOCAMUC PARTEO	LOCATION NACELLE 120 LE 10.05.2022	10/05/2022	151,20 €
2022000208	LETANG	DEPART DES CM2 - CALCULATRICES COLLEGE	10/05/2022	569,80 €
2022000209	BILLET FONTERET	TRAVAUX DE VOIRIE ENTREE EXT GOUTTE LOIC CHEMIN CROIX ST CLAUDE MARNAND	12/05/2022	663,00 €
2022000210	DACD-01	FOURNITURE DE PEINTURE POUR STADE CHATELUS BGTH	12/05/2022	427,68 €
2022000211	LOCAMUC PARTEO	FOURNITURE DE GANTS MASQUES SOUDURE BOUCHONS OREILLES POUR PERSONNEL TECHNIQUE	12/05/2022	210,60 €
2022000212	SEALIFT	CONTRAT DE MAINTENANCE PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES BATIMENTS COMMUNAUX TLB	12/05/2022	1 936,80 €
2022000213	LYON BUREAU	FOURNITURES ADMINISTRATIVES MAI 2022	12/05/2022	517,40 €
2022000214	DEVELAY	147 7482 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIM THIZY	12/05/2022	261,29 €
2022000215	LEPINE FRERES	DEPANNAGE CHAUFFERIE MAIRIE DE MARDORE	16/05/2022	1 012,46 €
2022000216	OLIVIER NET	NETTOYAGE DE VITRES AU FOYER DES ANCIENS TH	18/05/2022	126,00 €
2022000217	THEVELEC	REPLACEMENT HUBLOT ECLAIRAGE DANS SANITAIRE MAIRIE BGTH ET FOURNITURE DE SACS ASPIRATEUR	18/05/2022	160,13 €
2022000218	SOLEUS	MAINTENANCE SUR PANNEAUX DE BASKET SALLE CHABOUD ET BOUDIER	19/05/2022	3 012,00 €
2022000219	EIFFAGE	TRAVAUX DE VOIRIE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE 15 DEGATS INTEMPERIES CHEMIN DES PIERRES PLANTEES BAS	19/05/2022	12 405,84 €
2022000220	EIFFAGE	TRAVAUX DE VOIRIE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE 16 RAMPE PMR MADONE MARDORE	19/05/2022	696,84 €
2022000221	EIFFAGE	TRAVAUX DE VOIRIE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE 17 PLACE DU GRD CREUX RUE P.POIZAT BGTH	19/05/2022	757,54 €
2022000222	VEDITEX	FOURNITURE DE VETEMENTS PROFESSIONNELS POUR PERSONNEL DES ECOLES	23/05/2022	588,19 €
2022000223	DA COSTA Casimi	REPARATION SUR VOIERS ROULANT GENDARMERIE APPRT ME BERTHE	23/05/2022	60,00 €
2022000224	TRONCY FLORE-01	REPARATION TRONCONNEUSE TONDEUSE DEBROUSAILLEUSE	23/05/2022	370,08 €
2022000225	TRONCY FLORE-01	FOURNITURE DE 3 SOUFFLEURS	23/05/2022	717,01 €
2022000227	DEVELAY	148 0329 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIM THIZY	19/05/2022	141,41 €
2022000228	DEVELAY	148 0340 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIM THIZY	19/05/2022	158,58 €
2022000229	DEVELAY	148 0532 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIM THIZY	19/05/2022	1 229,12 €
2022000230	LE KOMBI	FOURNITURE DE LIVRES MAI POUR BIBLIOTHEQUE BGTH	23/05/2022	274,10 €
2022000231	KIT FORET	FOURNITURE ET POSE DE BARRIERE SALLE D ANIMATION MARDORE	23/05/2022	2 138,60 €
2022000232	RAQUIN GILLES	FOURNITURE DE LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE THIZY MAI	24/05/2022	261,20 €
2022000233	FOUSSIER	FOURNITURE DE 3 CLES POUR BIBLIOTHEQUE TH	25/05/2022	179,57 €
2022000235	LE KOMBI	FOURNITURE D UN LIVRE SUPPLEMENTAIRE SUR COMMANDE DE MAI BIBLIO BGTH	30/05/2022	21,00 €
2022000236	BUFFIN GARAGE	FOURNITURE D AMPOULES	30/05/2022	23,64 €
2022000237	LOCAMUC PARTEO	LOCATION CAMION NACELLE 20 M LE 02.06	02/06/2022	356,40 €
2022000238	LEPINE FRERES	TRAVAUX DE PLOMBERIE EGLISE DE MARDORE	02/06/2022	227,56 €
2022000239	DEVELAY	148 9202 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIM THIZY	09/06/2022	115,63 €
2022000240	DEVELAY	148 7882 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE MAT BGTH	07/06/2022	771,82 €
2022000241	LYON BUREAU	FOURNITURES ADMINISTRATIVES JUIN 2022 - SERVICE COMPTA	12/05/2022	22,00 €
2022000242	DEVELAY	148 7930 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE MAT BGTH	07/06/2022	236,69 €
2022000243	DEVELAY	148 6776 FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE MAT THIZY	03/06/2022	219,78 €
2022000244	JPL DESHERBAGE	2 PRESTATIONS DE DESHERBAGE RUE DE COURS ET RONZY	10/06/2022	1 440,00 €
2022000245	GROUPE MONITEUR	ABONNEMENT CLUB PREVENTION SECURITE POUR POLICE MUNICIPALE	13/06/2022	255,00 €
2022000246	MOREL GIF	CHANGEMENT DU VENTILATEUR EVAPO ARMOIRE FRIGO SDF MARNAND	14/06/2022	312,00 €
2022000247	SEALIFT	SINISTRE 2022.11 REMPLACEMENT CARTE ELECTRONIQUE SUITE Foudre 04.06	15/06/2022	621,11 €
2022000248	PERONNET FRERES	REPARATION CHAUDIERE BAR MARNAND	16/06/2022	363,60 €
2022000249	PERONNET FRERES	REPARATION CIRCULATEUR MEDECIN DU TRAVAIL THIZY	16/06/2022	289,20 €
Total				123 422,36 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, **prend acte** de ces décisions.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Fait à Thizy les Bourgs, le 28 juin 2022

Le Maire,

Martin SOTTON

